

|  |  |
| --- | --- |
| **Secrétariat des Inspecteurs du 2nd degré**  | Mamoudzou, le 5 septembre 2024,IA IPR Economie GestionàMesdames et Messieurs les professeurs d’économie gestionS/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d’établissement |

**Objet** : Lettre de rentrée 2024

Mesdames et Messieurs les Professeurs d’Economie Gestion,

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire riche de satisfactions et pleine de réussite dans votre mission quotidienne auprès des élèves et des étudiants.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement, votre capacité d’adaptation, votre mobilisation au service de la réussite scolaire, personnelle et professionnelle des élèves et étudiants.

Poursuivre l’identification des besoins spécifiques de chaque élève et étudiant pour y répondre de manière personnalisée, accompagner les jeunes vers une orientation ambitieuse et les élever au plus haut de leurs aptitudes demeurent des enjeux de cette rentrée pour « ne laisser aucun élève au bord du chemin » comme mentionnée par la circulaire de rentrée[[1]](#footnote-1) 2024.

Rénalto Roumeau est votre inspecteur disciplinaire, secondé par Michael Carpin, chargé de mission d’inspection, en charge du dossier des contractuels (recrutement et formation) et de formations disciplinaires en plus d’être administrateur du site éco gestion (https://economie-gestion.ac-mayotte.fr/) et d’animer la liste éco-gestion.

J’aurai le plaisir de tous vous rencontrer, dès le mois d’octobre-novembre à l’occasion des réunions d’équipe dans vos établissements, ainsi que lors des rendez-vous de carrière en février-mars, des journées de formation et des sessions d’examens en juin. Ce seront les trois temps de mes visites dans votre académie.

**L’offre de formation :**

**LPO du Nord** : STMG BTS Gestion de la PME

**LPO de Dembeni** : STMG

**LPO de Chirongui** : STMG BTS Compta gestion

**LPO de Petite Terre** : STMG BTS Compta gestion

 BTS Assurance

 BTS Management Opérationnel de la Sécurité

 BTS Banque

**LPO de Kawéni** : STHR BTS Management de l’Hôtellerie Restauration

 BTS Tourisme

**LPO de Kahani** : STMG BTS Gestion Transport Logistique Associée

**LPO de Sada** : STMG BTS Management Commercial Opérationnel

 BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client

**LGT Bamana** : STMG BTS Services Informatiques aux Organisations

BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques

**LPO Lumières** : STMG BTS Gestion de la PME

 BTS Support à l’Action Managériale

 BTS Commerce International

CPGE 2e année en Economie Commerciale et Technologique

CPGE 1er année en Adaptation de Techniciens Supérieurs

1128 élèves étaient inscrits en STMG pour la session 2024.

Cette année nous avons ouvert une classe préparatoire ATS (Adaptation Techniciens Supérieurs), qui est une formation en un an permettant d’intégrer en master une Grande École ou une Université après un BTS, au lycée des Lumières. Nous vous invitons à informer vos étudiants de BTS de cette possibilité ouverte suite à leur cursus en bac +2 pour la rentrée prochaine.

**Les résultats au baccalauréat** :

Les taux de réussite sont de 45.5 % avant rattrapage, pour s’élever à 73.6 % après rattrapage. 24% des élèves ont une mention AB ; 4,3% une mention B et 2 élèves ont une mention TB.

**Faire rayonner les parcours d’excellence STMG – STHR et BTS :**

Les séries STMG et STHR constituent des voies d’excellence qui permettent à tous les élèves de s’inscrire dans un **parcours de formation exigeant** leur permettant d’acquérir et de consolider des fondamentaux, d’étudier des problèmes de gestions ancrés sur des situations, de développer leur esprit critique et de se forger une culture citoyenne. La problématisation des enseignements renforcée depuis la réforme STMG, l’itinéraire de questionnement des élèves tout au long du cycle de formation, doivent permettre aux élèves de se questionner, d’analyser, d’argumenter en structurant leur pensée et de développer des compétences langagières dans la perspective d’une poursuite d’études supérieures ambitieuse à Mayotte ou à l’extérieur du territoire et réussie en STS, BUT, DCG ou classe préparatoire.

A cette fin, nous vous invitons à définir des projets pédagogiques, à construire collectivement des progressions communes pour un **alignement pédagogique en équipe** et à vous appuyer sur le projet local d’évaluation afin d’harmoniser et de diffuser une **culture de l’évaluation**.

Le **recours aux concours** nationaux tels le Prix d’Excellence Economique, constituent des entrées majeures de valorisation des élèves pour approfondir l’acquisition des compétences en recourant à des modalités pédagogiques différentes et mobilisatrices pour les élèves. A ce propos un référent a été désigné dans tous les établissements pour préparer au mieux les élèves à ce concours. Monsieur Chapron Christophe est le référent académique pour l’organisation de ce concours. Christophe.Chapron@ac-mayotte.fr

Le rayonnement de tous les parcours s’appuie incontestablement sur la forte mobilisation à toutes et tous pour **communiquer autour des projets** mis en place au sein des établissements via l’intranet du lycée, le portail académique disciplinaire, les réseaux etc.

Pour vous accompagner dans vos projets et pour partager vos expériences pédagogiques, vous pouvez contacter Michael Carpin qui mettra en ligne sur le site éco-gestion les ressources que vous créez et toutes les informations relatives à vos projets et évènements dans vos classes et vos établissements.

Vous êtes invités à consulter régulièrement le site éco-gestion sur lequel nous communiquons largement et déposons toutes les informations utiles à votre action.

**Se former et élargir ses missions**

L’EAFC – Ecole Académique de la Formation Continue - a pour vocation d’accompagner tous les personnels dans leur développement professionnel en privilégiant une démarche de personnalisation des parcours. Elle dispose d’un point d’entrée unique pour tous les personnels et permet de vous accompagner dans vos projets professionnels.

Si des formations disciplinaires en économie gestion sont à public désigné, vous pouvez tout à fait, si vous voulez y participer, le faire savoir par mail. Nous vous encourageons par ailleurs à vous inscrire aux dispositifs à candidature individuelle que ce soit pour des formations disciplinaires comme interdisciplinaires. Vous trouverez les informations en vous connectant sur Arena mayotte : GAIA

Emir BENTEMAM, est référent pour la formation CAPET. Nous vous communiquerons le calendrier des formations dans les jours qui viennent, ainsi que toutes les informations nécessaires au suivi et à l'inscription à cette formation.

Au lycée, le nouveau **référentiel des compétences à s’orienter** permet d’accompagner les élèves dans leurs parcours de formation, de les engager dans une projection professionnelle future. L’orientation constitue un facteur majeur d’égalité des chances et permet de lutter contre les stéréotypes sociaux ou de genre et de promouvoir l’égalité filles/garçons. En attendant la plateforme AVENIR et son portfolio de compétences et d’apprentissages disponibles en 2024, l’ONISEP met à disposition de nouvelles ressources sur l’adresse suivante : <https://avenirs.onisep.fr>

**Mettre en œuvre les priorités académiques dans notre discipline**

L’accompagnement de chaque élève vers la réussite doit s’appuyer sur des méthodes d’enseignement explicite et une plus grande différenciation pédagogique. L’innovation pédagogique est encouragée. Les parcours de formation proposés au PAF, comme les temps de partage d’’expérience qui vous sont proposés pourront vous y aider. A titre d’exemple, l’obligation de stage pour les élèves de Seconde peut conduire à modifier les pratiques de début d’année dans nos enseignements.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire.

L’Inspecteur d’Académie,

Inspecteur pédagogique régional le chargé de mission



1. <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C> [↑](#footnote-ref-1)